

Proposition du Conseil administratif du 5 février 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 392 200 francs destiné à la réalisation de différents projets de systèmes d'information et de communication prévus dans le plan informatique quadriennal 2002 (PIQ).

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Introduction

But

La présente proposition est destinée à assurer le financement des différents projets intégrés au plan informatique quadriennal 2002 (PIQ 2002). L'ensemble des demandes relatif à ce PIQ est présenté en une seule tranche.

Définition

Le plan informatique quadriennal fait partie du programme financier quadriennal (PFQ) de la Ville de Genève. Il permet d'assurer le financement des crédits d'investissement des systèmes d'information. Un montant de 4 000 000 de francs a ainsi été réservé sur le 21^e PFQ (PFQ 2003-2006) pour le PIQ 2002.

Le 21^e PFQ prévoit également un montant de 700 000 francs pour le système d'information du Conseil municipal. A l'intérieur de cette enveloppe, conformément à la planification établie, un montant de 400 000 francs est réservé en vue du renouvellement du parc micro-informatique du Conseil municipal pour la législature 2003-2007.

Historique

Les précédentes tranches de PIQ ont été votées par le Conseil municipal selon la chronologie suivante:

- Première tranche du PIQ 1995, votée le 14 mars 1995. Proposition N° 366 du 3 novembre 1994. Ouverture d'un crédit de 2 830 000 francs et réaffectation partielle d'un crédit de 850 000 francs.
- Seconde tranche du PIQ 1995, votée le 10 octobre 1995. Proposition N° 3 du 12 mai 1995. Ouverture d'un crédit de 3 785 000 francs.
- Première tranche du PIQ 1996, votée le 17 septembre 1996. Proposition N° 88 du 12 février 1996. Ouverture d'un crédit de 993 000 francs.
- Seconde tranche du PIQ 1996, votée les 13 janvier et 10 mars 1998. Proposition N° 282 du 23 juillet 1997. Ouverture d'un crédit de 2 250 430 francs.

- PIQ 1997 (présenté en une seule tranche), voté le 10 novembre 1998. Proposition N° 361 du 9 avril 1998. Ouverture d'un crédit de 2 810 660 francs.
- PIQ 1998 (présenté en une seule tranche), voté le 16 juin 1999. Proposition N° 446 du 10 février 1999. Ouverture d'un crédit de 3 215 410 francs, dont 400 000 francs pour l'équipement des conseillers municipaux.
- PIQ 1999 (présenté en une seule tranche), voté le 23 mai 2000. Proposition N° 28 du 8 novembre 1999. Ouverture d'un crédit de 2 988 305 francs.
- PIQ 2000 (présenté en une seule tranche), voté le 15 mai 2001. Proposition N° 96 du 29 septembre 2000. Ouverture d'un crédit de 3 099 440 francs, dont 100 000 francs pour couvrir les besoins du Conseil municipal.
- PIQ 2001 (présenté en une seule tranche), voté le 20 novembre 2002. Proposition N° 165 du 28 septembre 2001. Ouverture d'un crédit de 3 099 330 francs, dont 100 000 francs pour couvrir les besoins du Conseil municipal.

Description des projets

Besoins généraux

Audit de la sécurité informatique

Fr. 50 000.—

En automne 2001, la Direction des services d'information (DSI) a entrepris une vaste opération de redéploiement de la sécurité informatique de l'administration municipale. Les solutions alors mises en œuvre doivent désormais être validées par un audit, qui ne se cantonne pas à la technique, mais englobe également la dimension humaine – la faille la plus commune des dispositifs de sécurité. Dans cette perspective, la DSI envisage de faire appel à une entreprise spécialisée dans les audits de sécurité, dont le mandat peut se résumer comme suit:

- Attaques du réseau et des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève (menées dans des conditions réalistes, c'est-à-dire depuis l'extérieur de l'administration municipale);
- Attaques par ingénierie sociale (en anglais, social engineering), c'est-à-dire par le biais de contacts directs auprès des utilisateurs – notamment par usurpation d'identité;
- Rédaction d'un rapport avec recommandations.

En parallèle à cette démarche, un règlement d'utilisation des outils d'information et de communication est en cours d'élaboration.

Le mandat d'audit sera effectué par une société spécialisée en la matière. Afin d'assurer l'objectivité de l'analyse, il sera confié à une entreprise qui ne connaît pas les infrastructures informatiques de la Ville de Genève.

Etude en vue de l'intégration des outils géographiques
à la gestion de la Ville de Genève

Fr. 50 000.—

Dans le cadre du projet de système d'information du territoire de la Ville (SITV), des services ont été dotés de logiciels de représentation et d'analyse de données géographiques. Ces outils sont aujourd'hui – pour l'essentiel – à la disposition de spécialistes de l'administration municipale (Domaine public, Urbanisme, Voirie, etc.), alors qu'ils offrent également un vaste potentiel en matière d'analyse des données stockées dans nos systèmes. Une étude sera donc menée afin d'approfondir une éventuelle adjonction de la dimension géographique au sein des systèmes d'information «traditionnels», tels que ceux des Finances et des Ressources humaines.

Ce crédit couvre les coûts des logiciels nécessaires à l'élaboration de prototypes. Ils seront partiellement réalisés par la DSI, en collaboration avec des spécialistes externes.

Acquisition d'un serveur de base de données géographiques

Fr. 230 000.—

Dans le cadre du projet de système d'information du territoire de la Ville (SITV), divers systèmes de gestion de bases de données géographiques ont été testés. Ces logiciels fédérateurs permettent de:

- réaliser des applications géographiques à l'échelle de la Ville;
- favoriser la production de données géographiques;
- faciliter le partage d'information entre services;
- développer le partenariat avec l'Etat, qui exploite les mêmes technologies.

Cet investissement est destiné à l'acquisition du serveur qui hébergera le système de gestion de bases de données géographiques et des logiciels nécessaires à l'environnement de mise en production.

La configuration et l'installation du serveur et des logiciels seront assurées par les collaborateurs de la DSI.

Réalisation de l'annuaire électronique de la Ville de Genève

Fr. 240 000.—

Dans le courant du premier semestre 2002, par le biais du crédit d'étude voté sur le PIQ 2001, la DSI a procédé au prototypage d'un annuaire d'entreprise. Celui-ci a démontré la viabilité de telles solutions, qui permettent une meilleure gestion et l'intégration des différents annuaires de la Ville de Genève, tels que le «classer jaune» (aujourd'hui gérés manuellement), ainsi que les systèmes de gestion des utilisateurs de la bureautique (Novell eDirectory), de la messagerie (Lotus Notes/Domino), de la téléphonie (PABX Siemens) et des différentes applications en production. Ce projet peut être divisé en trois phases:

- analyse des flux, définition de l’architecture, choix du pilote, modélisation et étude des besoins de publication;
- développement, test et mise en production de la solution élaborée;
- choix d’un outil de publication et de mise en œuvre.

Ce crédit couvre les coûts du matériel, des logiciels et des prestations de tiers. L’aide d’un prestataire externe sera requise dans la phase initiale d’analyse et de modélisation. Le reste du projet sera pris en charge par les collaborateurs de la DSI, en collaboration notamment avec le Secrétariat général.

Outils de gestion de l’exploitation informatique et télécoms Fr. 60 000.—

Le volume de données gérées par les systèmes d’information de la Ville de Genève croît de façon exponentielle. La complexité et la pluralité des solutions informatiques et télécoms aujourd’hui en production rendent la gestion de leur exploitation de plus en plus fastidieuse. Toutefois, il existe aujourd’hui des produits qui offrent aux différents métiers informatiques une gestion commune et une vision intégrée.

Ce crédit couvre l’achat du matériel et des logiciels, d’une part, ainsi que les prestations requises dans les phases d’analyse et de conception, d’autre part. La mise en œuvre, quant à elle, sera entièrement prise en charge par les collaborateurs de la DSI.

Renouvellement des serveurs de bureautique Fr. 180 000.—

Le réseau informatique de la Ville de Genève interconnecte 62 serveurs de bureautique, de type Novell Netware et Microsoft Windows NT/2000, mis à la disposition des services de l’administration municipale pour qu’ils puissent y stocker et partager leurs fichiers.

En l’état, six serveurs d’ancienne génération doivent être remplacés pour les raisons suivantes:

- taux de transfert insuffisants;
- performances trop faibles;
- obsolescence du matériel.

La configuration et l’installation des serveurs seront effectuées par les collaborateurs de la DSI.

Renouvellement des serveurs de données et d’applications Fr. 260 000.—

Depuis 1995, la Ville de Genève a fait le choix stratégique d’héberger ses systèmes d’information stratégiques sur des systèmes «ouverts», Unix et Linux. Les

derniers environnements en date à migrer sur ce type de système – les serveurs Internet et Intranet, ainsi que le «collecticiel» Lotus Notes/Domino – mettent en évidence le besoin d'adaptation sur le plan de la disponibilité des données et de la consolidation des infrastructures. Ce crédit permettra d'acquérir le matériel nécessaire pour faire face à la montée en charge des plates-formes Unix de la Ville de Genève.

Le travail sera effectué par les collaborateurs de la DSI. L'aide d'un prestataire externe sera requise lors de la phase de mise en œuvre initiale. Elle ne dépassera pas cinq jours.

Besoins du Conseil municipal

Evolution du système d'information IntraCM Fr. 400 000.—

Cet investissement poursuit un triple objectif. Il permettra:

- de renouveler le parc micro-informatique du Conseil municipal en vue de la nouvelle législature;
- de poursuivre le développement du système d'information du Conseil municipal, baptisé IntraCM;
- de prévoir le renouvellement des équipements mis à la disposition des membres du Conseil municipal.

Le travail sera réalisé par les collaborateurs de la DSI et du Secrétariat général.

Besoins des services municipaux

Matériel micro-informatique destiné aux services Fr. 1 186 700.—

Cet investissement est destiné à couvrir les besoins des services de l'administration municipale en matière de matériel micro-informatique. La liste qui figure à l'annexe N° 1 présente le détail de la répartition prévue.

Logiciels micro-informatiques destinés aux services Fr. 673 500.—

Cet investissement est destiné à couvrir les besoins des services de l'administration municipale en matière de logiciels micro-informatiques. La liste qui figure à l'annexe N° 2 présente le détail de la répartition prévue.

Administration centrale Fr. 80 000.—

Candide: module courrier

L'administration centrale utilise l'application «Gestion des séances», développée dans le cadre du projet Candide, pour gérer les séances du Conseil

administratif. Les sujets qui y sont traités font l'objet d'une importante correspondance. Ce projet a pour objectif d'augmenter la qualité du traitement de cette correspondance. Il consiste à réaliser une application de gestion du courrier entrant et sortant, interconnectée avec l'application existante de gestion des séances.

La conception et la gestion du projet seront effectuées par la DSI, avec le concours des différents acteurs du projet. Le développement sera réalisé par la DSI et une société externe.

Direction des systèmes d'information

Fr. 60 000.—

Gestion du plan informatique quadriennal

L'élaboration d'un plan informatique quadriennal (PIQ) est un processus complexe, qui requiert notamment le recueil des besoins des services de l'administration municipale, leur consolidation, l'évaluation des coûts et, enfin, la sélection des projets par les autorités en vue de l'élaboration de la proposition de crédit proprement dite, dans le strict cadre des montants qui figurent au programme financier quadriennal. La gestion de ce processus peut être largement simplifiée par la mise en œuvre d'une application de suivi de l'élaboration du PIQ.

La conception et le développement seront effectués par la DSI.

Direction des systèmes d'information

Fr. 55 000.—

Gestion des demandes d'autorisation

Les systèmes d'information et de communication se sont multipliés en Ville de Genève. En corollaire, les demandes de création de profil d'utilisateurs et de mutations de leurs droits ne cessent de croître. Afin de maîtriser ce flux de demandes, avec des délais d'exécution rapides, il est désormais nécessaire d'informatiser ce processus par le biais d'une application de gestion étroitement liée aux systèmes en production.

La conception et la gestion du projet seront effectuées par la DSI. Le développement sera réalisé par la DSI et une société externe.

Taxe professionnelle communale

Fr. 90 000.—

Etude et analyse en vue du remplacement du progiciel de gestion de la taxe professionnelle

Le Service de la taxe professionnelle utilise une application de gestion de la taxation réalisée par le Service informatique de l'Association des communes genevoises. Cette application n'est malheureusement pas adaptée au traitement d'un volume de dossiers aussi important que celui de la Ville de Genève.

Cet investissement permettra de réaliser, avec l'assistance d'une société externe spécialisée, les travaux préparatoires au remplacement du système actuel, éventuellement au sein du progiciel de gestion intégré choisi par la Ville de Genève (PR-200 du 10 avril 2002).

Division de la voirie

Fr. 90 000.—

Remplacement de l'application de gestion du prêt du matériel de fête

Conformément au projet décrit dans le PIQ 2000, la Division de la voirie met en place un progiciel de «gestion de la maintenance assistée par ordinateur» (GMAO), qui permet la gestion et la planification de l'entretien des biens à sa charge. Pour la gestion du prêt du matériel de fête, elle utilise aujourd'hui encore une application autonome qui fonctionne sur du matériel obsolète, dont la maintenance n'est plus assurée. La solution la plus simple consiste à intégrer cette application dans le périmètre du projet de GMAO.

La réalisation de ces travaux sera confiée à la société mettant en œuvre le progiciel de GMAO: Carl Master. Le suivi du projet sera réalisé en collaboration par la DSI et la Division de la voirie.

Conservatoire et Jardin botaniques

Fr. 70 000.—

Musinfo: gestion des collections vivantes

Les Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) utilisent une application pour la gestion des collections vivantes du Jardin botanique («Catalogue du Jardin»). Cette application doit être remplacée pour les raisons suivantes:

- elle ne répond plus aux besoins des utilisateurs;
- elle est programmée dans un langage informatique et selon un mode devenus obsolètes (terminaux «VT»);
- son adaptation demande des compétences aujourd'hui peu courantes sur le marché.

Cet investissement vise à développer une nouvelle application, selon les normes et standards actuels du marché, et de permettre la publication des informations sur Internet.

La réalisation sera assurée par une société externe, en collaboration avec les CJB et la DSI.

Direction des affaires culturelles et Division art et culture

Fr. 190 000.—

Musinfo: évolution et adaptation du système d'information

La réalisation du système d'information des musées (Musinfo) a permis d'informatiser la gestion des collections de différents services (Musées d'art et

d'histoire, Musée d'ethnographie, Muséum d'histoire naturelle). Ce projet doit répondre à l'évolution des besoins et des technologies.

Cet investissement permettra d'acquérir l'infrastructure informatique nécessaire à Musinfo, d'une part, et de confier une portion de la réalisation des adaptations à un prestataire externe, d'autre part. L'analyse, la conception et le reste des développements seront réalisés par la DSI, en collaboration avec les services concernés.

Direction des affaires culturelles et Division art et culture

Fr. 70 000.—

Gestion des salles de spectacles

L'application utilisée actuellement par la Division art et culture pour la gestion des salles de spectacle ne répond malheureusement plus aux contraintes imposées désormais par la gestion des ressources humaines et matérielles.

Cet investissement permettra l'acquisition et la mise en place d'un logiciel du marché assurant la gestion administrative, technique et financière de l'ensemble des ressources liées aux besoins des salles de spectacle de la Ville de Genève.

Musées d'art et d'histoire

Fr. 70 000.—

Etude et analyse du système d'information des Musées d'art et d'histoire

Les collaborateurs des différents départements des Musées d'art et d'histoire créent, utilisent et gèrent des données, par la suite diffusées sur divers médias. De manière à garantir une information uniforme et fiable pour la diffusion au public, les Musées d'art et d'histoire ont besoin d'un outil permettant la collaboration, la centralisation de l'information et la coordination des tâches.

Ces travaux d'études seront menés par la DSI, avec l'assistance de sociétés externes.

Incendie et secours

Fr. 140 000.—

Remplacement du serveur «haute disponibilité» de gestion des alarmes

Le Service d'incendie et de secours (SIS) est équipé depuis 1997 d'une centrale d'alarme entièrement informatisée. Le serveur qui héberge cette solution montre des signes de faiblesse et ne répond plus aux critères de fiabilité et de disponibilité indispensables à la gestion des alarmes. Ce crédit porte sur l'acquisition des éléments nécessaires à la remise à niveau du serveur «haute disponibilité» de production et à la consolidation de sa sécurité. Il couvrira également les prestations du fournisseur de la solution, la DSI n'intervenant que sur la configuration physique du serveur et les adaptations nécessaires aux connexions réseau.

Ecoles et institutions pour l'enfance
Gestion des patrouilleuses scolaires

Fr. 120 000.—

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère la complexe planification des patrouilleuses scolaires, représentant environ 95 personnes. Un prototype a été réalisé par le service et doit être aujourd'hui concrétisé.

Cet investissement permettra d'acquérir un logiciel du marché ou de faire réaliser, par une société externe, le logiciel spécifique.

Espace verts et environnement

Fr. 27 000.—

Système d'information du territoire: plans digitalisés (1^{re} année)

Le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) est aujourd'hui équipé d'outils de dessin sur ordinateur. Cependant, les architectes paysagistes du service ne disposent principalement que de plans papier pour construire leurs projets d'aménagements. Ce projet vise à acquérir ces données numériques, en digitalisant les plans papier, puis en les «vectorisant».

La numérisation de plans requiert des équipements spéciaux et onéreux. Ces travaux seront donc confiés aux Services industriels de Genève (SIG), qui fournissent cette prestation. Ils ont été planifiés par le SEVE sur une période de six ans.

Cette première étape financera l'acquisition du logiciel de vectorisation et les prestations de numérisation par les SIG pour la première année.

Récapitulatif

	<i>Coût en Fr.</i>	<i>Références au 21^e PFQ (PFQ 2003-2006)</i>
Besoins généraux	1 070 000.—	110.30.09
Besoins du Conseil municipal	400 000.—	110.52
Besoins des services municipaux	2 922 200.—	110.30.09
Total	<u>4 392 200.—</u>	

Budget prévisionnel d'exploitation et charges financières

Ce crédit entraînera une augmentation du budget ordinaire de fonctionnement estimée à 560 000 francs, au titre de contrats supplémentaires de maintenance. Quant à la charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 3,75% et l'amortissement au moyen de 4 annuités, elle atteindra 1 202 886 francs.

Service gestionnaire et services bénéficiaires

Service gestionnaire

Le service gestionnaire de ce crédit est la Direction des systèmes d'information.

Services bénéficiaires

Sans tenir compte des besoins généraux et du Conseil municipal, les bénéficiaires de ce crédit sont les suivants:

<i>D.</i>	<i>Serv.</i>	<i>Libellé des services</i>	<i>Total</i>
0	CFI	Contrôle financier	41 000.00
0	OPE	Ressources humaines	42 900.00
0	SEG	Administration centrale	39 300.00
1	ACH	Achats	28 700.00
1	ASU	Assurances	6 000.00
1	CGE	Comptabilité générale et Budget	11 400.00
1	DAG	Direction de l'administration générale	8 500.00
1	DSF	Présidence, direction et secrétariat du dépt. des finances	15 200.00
1	DSI	Direction des systèmes d'information	234 000.00
1	GIM	Gérance immobilière municipale	56 800.00
1	TAX	Taxe professionnelle communale	102 500.00
2	AMU	Aménagement urbain	22 300.00
2	ARC	Architecture	5 000.00
2	BAT	Bâtiments	2 100.00
2	DCO	Division de l'aménagement et des constructions	10 900.00
2	ENE	Energie	54 900.00
2	OFI	Opérations foncières, information et communication	26 100.00
2	SIM	Présid. et secrétariat du dépt. aménagement, constructions, voirie	33 550.00
2	URB	Urbanisme	28 200.00
2	VOI	Division de la voirie	200 500.00
3	BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	23 000.00
3	BPU	Bibliothèque publique et universitaire	159 200.00
3	CJB	Conservatoire et Jardin botaniques	134 100.00
3	DAC	Direction des affaires culturelles et Division art et culture	377 450.00
3	ETH	Musée d'ethnographie	47 100.00
3	GTH	Grand Théâtre	10 600.00
3	MAH	Musées d'art et d'histoire	173 400.00
3	MHN	Muséum d'histoire naturelle	80 700.00
4	ADP	Agents de ville et domaine public	78 400.00
4	PCI	Assistance et protection de la population	38 600.00
4	SIS	Incendie et secours	240 500.00

4	SPO	Sports	59 200.00
4	SPS	Présidence et secrétariat du dépt. sports et sécurité	6 900.00
5	CIV	Etat civil	37 100.00
5	DEJ	Délégation à la jeunesse	6 300.00
5	DPE	Délégation à la petite enfance	11 000.00
5	ECO	Ecoles et institutions pour l'enfance	156 300.00
5	FUN	Pompes funèbres	20 900.00
5	SEP	Présid. et secrétariat du dépt. affaires sociales, écoles et environnement	11 700.00
5	SEV	Espaces verts et environnement	76 800.00
5	SOC	Social	103 100.00
		Total:	<u>2 922 200.00</u>

Conclusion

Considérant que les projets susmentionnés s'inscrivent dans la stratégie des systèmes d'information de la Ville de Genève, le Conseil administratif vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 392 200 francs destiné à la réalisation de différents projets de systèmes d'information et de communication prévus dans le plan informatique quadriennal 2002 (PIQ).

Art. 2. – Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 392 200 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de 2004 à 2007.

ANNEXES

1. Liste détaillée du matériel micro-informatique destiné aux services

<i>D</i>	<i>Serv.</i>	<i>Libellé des services</i>	<i>Stations de travail</i>	<i>Impri- mantes</i>	<i>Périphé- riques</i>	<i>Coût estimé (francs)</i>
0	CFI	Contrôle financier	4	4	11	35 400.00
0	OPE	Ressources humaines	4	3	4	31 400.00
0	SEG	Administration centrale	6	3	7	48 400.00
1	ACH	Achats	1	1	0	12 500.00
1	ASU	Assurances	0	1	0	6 000.00
1	CGE	Comptabilité générale et Budget	3	0	0	7 200.00
1	DAG	Direction de l'administration générale	1	0	2	4 600.00
1	DSF	Présidence, direction et secrétariat du dépt. des finances	4	0	0	9 600.00
1	DSI	Direction des systèmes d'information	12	3	17	72 200.00
1	GIM	Gérance immobilière municipale	6	5	6	48 400.00
1	TAX	Taxe professionnelle communale	2	0	3	9 700.00
2	AMU	Aménagement urbain	1	0	1	9 400.00
2	ARC	Architecture	0	0	1	5 000.00
2	BAT	Bâtiments	0	0	0	—
2	DCO	Division de l'aménagement et des constructions	2	0	3	8 100.00
2	ENE	Energie	9	1	0	22 300.00
2	OFI	Opérations foncières, information et communication	3	1	5	14 700.00
2	SIM	Présidence et secrétariat du dépt. aménagement, constructions, voirie	4	1	0	18 200.00
2	URB	Urbanisme	3	0	0	22 500.00
2	VOI	Division de la voirie	14	4	3	79 900.00
3	BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	1	2	1	8 400.00
3	BPU	Bibliothèque publique et universitaire	26	2	27	88 800.00
3	CJB	Conservatoire et Jardin botaniques	6	2	6	45 700.00
3	DAC	Direction des affaires culturelles et Division art et culture	14	2	7	62 400.00

3	ETH	Musée d'ethnographie	6	3	1	30 500.00
3	GTH	Grand Théâtre	2	1	0	7 800.00
3	MAH	Musées d'art et d'histoire	12	13	3	76 500.00
3	MHN	Muséum d'histoire naturelle	9	2	8	38 100.00
4	ADP	Agents de ville et domaine public	8	8	0	47 200.00
4	PCI	Assistance et protection de la population	8	1	0	22 700.00
4	SIS	Incendie et secours	20	7	0	72 500.00
4	SPO	Sports	7	6	0	37 800.00
4	SPS	Présidence et secrétariat du dépt. sports et sécurité	1	1	0	5 500.00
5	CIV	Etat civil	7	0	7	27 300.00
5	DEJ	Délégation à la jeunesse	0	0	0	—
5	DPE	Délégation à la petite enfance	2	0	0	4 800.00
5	ECO	Ecoles et institutions pour l'enfance	4	3	2	23 300.00
5	FUN	Pompes funèbres	3	0	3	11 700.00
5	SEP	Présidence et secrétariat du dépt. affaires sociales, écoles et environnement	1	1	1	10 300.00
5	SEV	Espaces verts et environnement	10	0	9	35 800.00
5	SOC	Social	12	6	2	64 100.00
		Totaux	<u>238</u>	<u>87</u>	<u>140</u>	<u>1 186 700.00</u>

2. Liste détaillée des logiciels micro-informatiques destinés aux services

<i>D</i>	<i>Serv.</i>	<i>Libellé des services</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût estimé (francs)</i>
0	CFI	Contrôle financier	20	5 600.00
0	OPE	Ressources humaines	28	11 500.00
0	SEG	Administration centrale	35	10 900.00
1	ACH	Achats	31	16 200.00
1	ASU	Assurances	—	—
1	CGE	Comptabilité générale et Budget	15	4 200.00
1	DAG	Direction de l'administration générale	7	3 900.00
1	DSF	Présidence, direction et secrétariat du dépt. des finances	20	5 600.00
1	DSI	Direction des systèmes d'information	90	46 800.00
1	GIM	Gérance immobilière municipale	30	8 400.00
1	TAX	Taxe professionnelle communale	10	2 800.00
2	AMU	Aménagement urbain	13	12 900.00
2	ARC	Architecture	—	—
2	BAT	Bâtiments	3	2 100.00
2	DCO	Division de l'aménagement et des constructions	10	2 800.00
2	ENE	Energie	47	32 600.00
2	OFI	Opérations foncières, information et communication	19	11 400.00
2	SIM	Présidence et secrétariat du dépt. aménagement, constructions, voirie	32	15 350.00
2	URB	Urbanisme	16	5 700.00
2	VOI	Division de la voirie	83	30 600.00
3	BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	18	14 600.00
3	BPU	Bibliothèque publique et universitaire	76	70 400.00
3	CJB	Conservatoire et Jardin botaniques	40	18 400.00
3	DAC	Direction des affaires culturelles et Division art et culture	108	55 050.00
3	ETH	Musée d'ethnographie	51	16 600.00
3	GTH	Grand Théâtre	10	2 800.00
3	MAH	Musées d'art et d'histoire	72	26 900.00
3	MHN	Muséum d'histoire naturelle	75	42 600.00
4	ADP	Agents de ville et domaine public	60	31 200.00
4	PCI	Assistance et protection de la population	44	15 900.00
4	SIS	Incendie et secours	100	28 000.00
4	SPO	Sports	54	21 400.00
4	SPS	Présidence et secrétariat du dépt. sports et sécurité	5	1 400.00
5	CIV	Etat civil	35	9 800.00

5	DEJ	Délégation à la jeunesse	9	6 300.00
5	DPE	Délégation à la petite enfance	14	6 200.00
5	ECO	Ecoles et institutions pour l'enfance	25	13 000.00
5	FUN	Pompes funèbres	29	9 200.00
5	SEP	Présidence et secrétariat du dépt. affaires sociales, écoles et environnement	5	1 400.00
5	SEV	Espaces verts et environnement	50	14 000.00
5	SOC	Social	127	39 000.00
		Totaux	1 516	673 500.00

Diffusion: MM. Hediger, Ferrazino, Tornare, Vaissade, Erhardt, Hermann, Rapin, Favre, Contrôle fin., Comptabilité, Budget.